

Les Sciences sociales et la pêche artisanale

JEAN CHAUSSADE

SOCIAL SCIENCES AND SMALL-SCALE FISHERIES

ABSTRACT

The study of the fishing industry has for many years been based on an implicit or explicit preconception, which consisted in thinking of fishing as being the central and most important activity, determining all other activities coming before or after. With the use of several examples, the author shows that this interpretation is incorrect. Small-scale fishing, as with all socio-economic activities, forms part of a complex series of interrelationships (or both spatial and temporal combinations). Its management cannot be reduced simply to management of fish stocks. An overall multidisciplinary approach to the fishery system, taken at different scales, is therefore needed.

Les sciences sociales ont largement contribué, au cours de la dernière décennie, à l'amélioration de nos connaissances sur les petits métiers de la pêche et leur intégration dans les espaces et les sociétés littorales. La création, il y a quelques années d'un département socio-économique au sein de l'IFREMER («Stratégies de Développement et d'Aménagement»), et la reconnaissance ou le renforcement de plusieurs équipes CNRS «maritimistes» montraient déjà que ces sciences «non exactes» jouissaient d'une meilleure «image de marque».

Depuis, cette tendance n'a fait que se renforcer avec la publication d'un nombre important d'articles et de rapports souvent de qualité, la tenue de plusieurs colloques internationaux (notamment ceux de Boulogne/Mer en 1984 et de Nantes en 1986), le lancement de nouvelles revues, la production en séries de montages audio-visuels, etc... Signe de cette vitalité, un Atlas des pêches et des cultures marines vient de sortir (CHAUSSADE et CORLAY, 1988) et une association européenne d'économistes des pêches vient de se créer...

In : La Recherche Face à la Pêche Artisanale, Symp. Int. ORSTOM-IFREMER, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, J.-R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds.). Paris, ORSTOM, 1991, t. II : 973-979.

Pourtant, malgré ce bilan incontestablement positif (en termes de productions), les sciences sociales se trouvent confrontées, dans ce domaine comme dans d'autres, au problème de leur légitimité scientifique et partant, du rôle qu'elles pourraient ou qu'elles voudraient jouer dans la définition d'une politique des pêches.

1. UN OBJECTIF EN VOIE D'ÊTRE ATTEINT : LE RENOUVELLEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE

Durant de nombreuses années, l'étude de la filière pêche a été basée sur un présupposé implicite ou explicite qui consistait à faire de la pêche, l'acte central et premier qui déterminait les autres activités situées en amont et en aval. Partant de ce principe, il semblait tout à fait logique que les sciences biologiques (tout au moins en France) tiennent une place prédominante pour ne pas dire exclusive dans la recherche halieutique avec tous les avantages en moyens et en pouvoirs qu'impliquait une telle situation de monopole. Le principal mérite de ces dernières années a été de montrer que cette orientation n'était pas la bonne ; que la pêche artisanale n'est qu'un élément d'un ensemble, qu'elle se situe comme n'importe quelle autre activité socio-économique dans un système complexe qui intègre les données de nature fort différente qui n'entre pas dans le cadre autonome d'une démarche sectorielle ; son étude résulte d'un complexe d'interrelations (ou de combinaisons à la fois spatiales et temporelles) dans lesquelles interfèrent des données non seulement hydro-biologiques mais aussi économiques, historiques, sociologiques et culturelles ; à tel point qu'on est en droit de se demander aujourd'hui si ce n'est pas la rationalité économique et culturelle qui inclut les données biologiques et non l'inverse.

2. L'EXEMPLE CANADIEN

Le meilleur exemple qu'on puisse apporter à cette affirmation (mais il y en aurait bien d'autres) se rapporte à la situation de l'industrie des pêches canadiennes.

Durant plus d'une décennie et jusqu'au début des années quatre vingts, les autorités canadiennes (biologistes et hommes politiques en tête), relayées par les industriels et l'ensemble des pêcheurs côtiers et hauturiers, ont cru avec une certaine naïveté que la crise chronique dont souffrait leur industrie (concrétisée par l'injection massive de subsides en provenance du Fédéral et du Provincial) résidait dans l'appauvrissement des fonds consécutif à la venue en force dans leurs eaux limitrophes de bateaux étrangers supérieurement outillés et d'une redoutable efficacité (en 1973, la flotte soviétique déclarait à elle seule 1 357 000 t de prises soit 30,4 % de la production globale du Nord-Ouest atlantique).

D'où le climat d'euphorie qui présida à l'instauration, en 1977, d'une ZEE et au retrait progressif des bateaux étrangers de la zone des 200 milles. Nombre de compagnies canadiennes crurent alors que le début d'une ère de prospérité avait sonné ; profitant des aides distribuées généreusement par l'Etat et des facilités d'emprunt accordées par les banques, elles accrurent leur capacité de production. Mais si la vitalité des stocks surexploités (notamment de ceux de *Gadus morhua*) fut effectivement restaurée (grâce au maintien d'un taux d'exploitation au-dessous du niveau optimal des TAC), celle-ci ne servit aucunement de remède à la crise dont souffrait l'industrie des pêches canadiennes.

A partir de 1981, l'état de délabrement était tel que deux des plus grands groupes canadiens de conditionnement du poisson, sur le point de faire faillite, furent placés sous la tutelle de l'Etat fédéral et provincial tandis que d'autres compagnies, menacées elles aussi de banqueroute, attendaient que les pouvoirs publics voulussent bien les renflouer pour redémarrer leurs activités. En janvier 1982, le Premier Ministre annonçait la nomination d'un Groupe d'étude chargé de faire toute recommandation en vue de restaurer ce secteur d'activités.

Les conclusions auxquelles devait aboutir ce rapport (KIRBY, 1982) ne sont pas éloignées de celles que, de notre côté, nous avons développées dans notre thèse (CHAUSSADE, 1983). A savoir que l'état de faiblesse qui affecte l'industrie des pêches canadiennes est liée :

- à des facteurs conjoncturels tels que le climat de récession économique des années soixante-dix et les effets pervers de la hausse de la monnaie américaine dans un contexte (celui du début des années quatre vingts) de fort endettement des entreprises de conditionnement ;

- à des causes plus profondes qui tiennent :

- 1) à l'absence d'un marché régional proche des bases de débarquement et l'extrême difficulté de créer un marché «en frais» ou de produits simplement réfrigérés ;

- 2) à la situation de dépendance de cette industrie vis-à-vis d'un marché lointain et instable (celui des Etats-Unis d'Amérique) ;

- 3) aux habitudes alimentaires des Nord-Américains et à leur faible attirance pour les produits de la mer ;

- 4) à la mauvaise image de marque des produits canadiens sur les places de Boston ou Chicago par rapport aux produits norvégiens et islandais, etc...

Autant de facteurs qui, comme on le voit, n'ont pas de rapport direct avec l'état de la ressource. De fait, cet exemple nous montre que la vitalité recouvrée des stocks, si importante et nécessaire qu'elle soit, ne peut garantir à elle seule le plein essor d'une industrie des pêches laquelle reste soumise à bien d'autres aléas. Si la présence de riches bancs de poissons à proximité des côtes constitue bien un avantage pour le pays riverain, il s'agit d'un avantage non déterminant car il n'est pas certain que ce pays soit le mieux placé pour en tirer le meilleur parti possible. D'autres facteurs se rapportant à l'aval de la filière pêche doivent être pris en considération.

3. LA NOTION DE SYSTÈME HALIEUTIQUE OU LE TRIPTYQUE DES GÉOGRAPHES

Il appartient aux quelques géographes français s'intéressant à ces questions halieutiques d'avoir montré que l'activité halieutique s'insère dans un système socio-spatial comprenant trois volets :

- l'aire de production plus ou moins vaste, souvent mal délimitée parce que non bornée à l'intérieur de laquelle s'exercent les activités de pêche proprement dites. A l'intérieur de celle-ci, il est possible d'identifier des territoires de pêche, c'est-à-dire une portion de secteur maritime exploitée par un groupe de pêcheurs liés entre eux par l'appartenance à un même port ou par l'utilisation d'un même engin de capture ;

- le port : base de départ et de repli nécessaire des bateaux, pôle structurant des activités situées en amont et en aval de la pêche (chantiers navals et ateliers de réparation, usines de conditionnement, halle à marée, bureaux administratifs, services douaniers, etc...). Le port est aussi l'espace de vie des pêcheurs et de leur famille... ;

- l'arrière-pays continental qui insère la zone de distribution et d'absorption des produits débarqués ; il comprend aussi les lieux d'où partent les orientations et les décisions qui structurent la filière pêche dans son ensemble.

La caractéristique de ces trois volets, c'est d'être indissociables ; ils sont en relation les uns avec les autres et réagissent les uns sur les autres. On ne peut tout à fait comprendre la situation de l'un sans faire référence aux deux autres et vice versa. Il est encore plus imprudent d'agir sur l'un sans connaître les effets attendus sur les deux autres. Cet ensemble d'éléments interdépendants constitue ce que l'on peut appeler le système halieutique lequel fonctionne non pas d'une façon isolée mais en entretenant des échanges avec l'extérieur (mécanisme d'action-réaction).

Ainsi, porter un diagnostic sur la santé d'un port de pêche comme Lorient, c'est faire référence à sa situation relativement excentrée par rapport aux grandes pêcheries du Nord-Est Atlantique, considérer la politique communautaire des quotas de pêche si déterminante pour l'avenir de la flotte industrielle. C'est aussi étudier l'état des ressources des eaux néritiques dont dépend l'activité des bateaux artisans, etc... Il faut également tenir compte du fait qu'il n'existe aucune voie rapide de communication entre Lorient et les pôles de consommation de l'axe rhodanien et de la façade méditerranéenne, un facteur pourtant indispensable pour espérer raccourcir les délais de livraison et assurer une meilleure valorisation des produits ; il serait également nécessaire de s'intéresser aux particularités du marché français du poisson et à son évolution possible ; examiner le bassin d'emplois de la région bretonne et la concurrence des autres secteurs industriels etc..., sans oublier les problèmes plus spécifiques tels que le coût de déchargement des bateaux, les contraintes spatiales liées au site, à la présence de la marine nationale...

De même, l'avenir des pêches artisanales dans un pays endetté et appauvri comme Madagascar dépend autant des efforts qui seront consentis pour développer les infrastructures routières, mettre en place des circuits de commercialisation, former des cadres administratifs et commerciaux, restaurer un minimum de pouvoir d'achat pour les populations..., que des moyens mis à la disposition des pêcheurs côtiers pour se doter d'embarcations motorisées et d'engins de captures plus performants, de bacs à glace pour conserver les débarquements ou encore des mesures qui seront prises au niveau politique pour réglementer la pêche des crevettiers et des thoniers étrangers dans les eaux côtières, etc...

Ainsi, et c'est presque énoncer un aphorisme, tout développement des pêches suppose non seulement une maîtrise suffisante des conditions hydro-biologiques dont dépendent les opérations de captures mais aussi une bonne connaissance de l'environnement socio-économique régissant les forces du marché. C'est parce qu'elles négligent trop souvent cette approche globale de la notion de développement que les actions diverses menées parfois à grands coups de dollars pour venir en aide aux pêcheurs côtiers (notamment dans les Pays en Voie de Développement), se heurtent à des incompréhensions et aboutissent trop souvent à des échecs. Or, malgré des évolutions récentes, il existe une disproportion flagrante entre les efforts menés pour appréhender les mécanismes biologiques qui déterminent, par exemple, le renouvellement des stocks dans un secteur maritime donné et la faiblesse des études engagées en aval, sur le conditionnement et la commercialisation du poisson, sur tout ce qui concourt à la formation des prix, des flux monétaires, etc... En un mot, n'est-il pas paradoxal qu'on en sache plus sur l'évolution des stocks de merlu à l'intérieur du Golfe de Gascogne que sur les habitudes alimentaires des Auvergnats ou des Bretons ! Qu'on parvienne à déterminer avec une précision quasi mathématique le nombre de phoques groenlandais qui migrent depuis la mer de Baffin jusqu'en plein cœur du Golfe du Saint-Laurent et qu'on ait si peu d'informations sur les mécanismes de formation des cours du poisson à Montréal ou Boston ou sur la faible ichtyophagie des Nord-Américains !

4. LA PÊCHE ARTISANALE : UNE ACTIVITÉ HUMAINE DIFFICILE À METTRE EN ÉQUATION

Plus qu'aucun autre secteur d'activités peut-être, la pêche artisanale se prête mal aux recherches et aux enquêtes (y compris dans nos pays développés). C'est du moins la constatation que tout chercheur halieute est amené à faire. La dispersion des points de débarquement, la multiplicité des techniques de pêche, la variété des espèces débarquées, les aspects multiformes de la distribution et de la commercialisation, expliquent la carence des données statistiques ou leur manque de fiabilité quand elles existent.

Pour les chercheurs, il en résulte une sorte d'impuissance à dépasser le cadre des descriptions singulières. Et pourtant, s'il y a un écueil à éviter, c'est bien celui d'en rester à des analyses sommaires, non quantifiées qui ne puissent faire l'objet d'aucune transposition. Ce qu'il faut retenir et approfondir de l'étude de ces micro-activités qui animent les littoraux de la planète, ce n'est pas tant ce qui relève d'un caractère exceptionnel ou extravagant, non répétable, mais au contraire ce qui peut donner lieu à des comparaisons, à des généralisations...

Mais il existe un risque tout aussi grave : celui de privilégier à tout prix la logique mathématique par rapport à l'observation tout azimut de l'anthropologue ou la réflexion hors modèle du géographe. Un système aussi mouvant que celui des pêches artisanales ne peut se réduire à de simples axiomes. Les modèles mathématiques sont toujours réducteurs par rapport à une réalité trop complexe pour être mise en équation.

Le travail du chercheur en sciences sociales n'est donc pas simple ; car s'il doit prendre en compte la réalité mouvante et multiple qui s'offre à son observation, essayer de la soumettre à une réflexion critique, il doit tout autant se garder de ne pas s'enfermer dans le ghetto intellectuel et simplificateur de la logique mathématique et considérer les résultats théoriques auxquels il aboutit, comme provisoires et toujours susceptibles d'être remis en question par d'autres observations sur le terrain. Pour le chercheur en sciences sociales, il importe donc de ne pas s'écarter de ce cheminement dialectique, de ce va-et-vient continu entre la diversité et la complexité des faits et la réflexion théorique qui s'en nourrit.

5. LA NÉCESSITÉ D'UNE MEILLEURE COORDINATION

Il n'empêche que cette incapacité à organiser les connaissances et à les présenter sous une forme cohérente conduit trop souvent à des interprétations abusives, à des synthèses hâtives et superficielles qui alimentent bien des *a priori* défavorables à l'égard des chercheurs en sciences sociales. Du coup, ceux-ci ne peuvent éclairer les pouvoirs publics, aussi efficacement qu'ils le voudraient, sur les grandes questions que soulève ce secteur d'activités telles que l'impact socio-économique des pêches artisanale et industrielle aux différentes échelles locale, régionale et nationale, les flux spatiaux induits par ces activités en termes d'emplois, d'échanges monétaires, de volume de marchandises, etc...

Dans ces conditions, on peut se demander s'il est souhaitable de continuer à investir des sommes considérables dans ce secteur de la recherche ? La question mérite d'autant plus d'être posée que la plupart des politiques de développement des pêches artisanales prises en application de programmes savamment élaborés, ont souvent manqué leur objectif et fait plus de mal que de bien (les exemples ne manquent pas hélas!). Après tout, la pêche artisanale existe indépendamment de tout effort pour la rationaliser ; elle s'adapte nécessairement aux aléas de la nature et aux lois du marché national et international.

Est-ce à dire que cet ajustement se fait en accord avec les intérêts des pêcheurs et ceux des populations riveraines ? Certainement pas, et c'est pour cela qu'en dépit de l'imperfection de ses méthodes et les échecs de ses programmes, le rôle du chercheur en sciences sociales demeure indispensable ; il est de mettre en garde les agents économiques et les « décideurs » contre les dysfonctionnements de la société ; de favoriser la mise en place d'une véritable politique de développement qui prenne en compte les contraintes de lieux, d'espaces et de temps excluant toute centralisation, toute désorganisation brutale des structures sociales, toute marginalisation des individus.

6. PRENDRE CONSCIENCE DE SES POINTS FAIBLES

Mais il importe pour le chercheur, de prendre conscience de ses points faibles, c'est-à-dire des obstacles qui s'opposent à la compréhension de cet ensemble complexe que recouvre l'appellation pêche artisanale.

Il existe un problème de langage. Les rencontres de ce type le montrent bien, les chercheurs ne s'accordent pas ou insuffisamment sur la définition de mots qu'ils emploient pourtant couramment dans leur discours tels que aménagement, petite pêche ou métiers de la pêche, territoire de pêche... il faudrait qu'une commission se penche sur

ces termes et leur donne un cadre ou un support qui pourrait servir de référence (pourquoi ne pas envisager la réalisation d'un dictionnaire halieutique?).

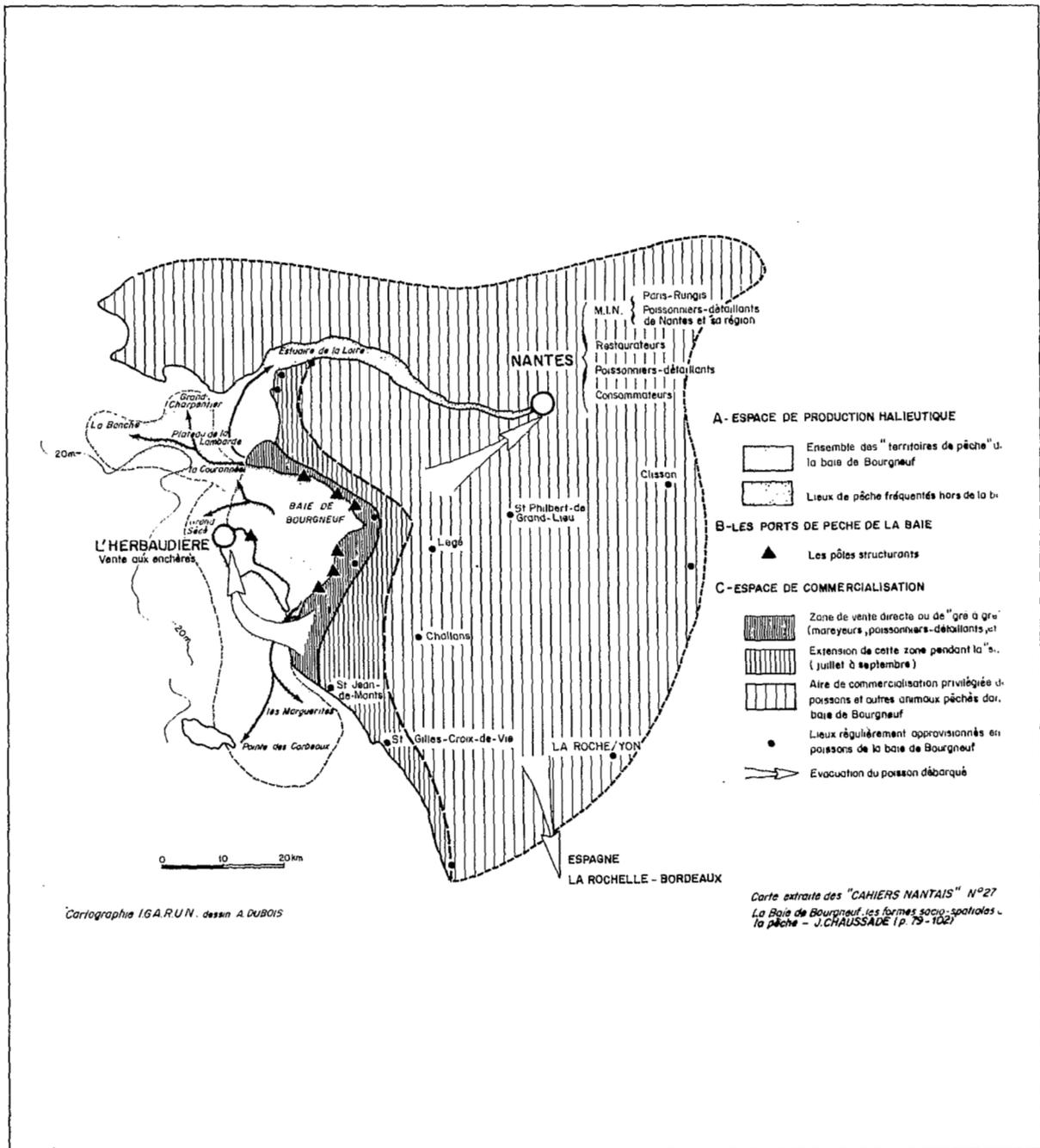
Il serait tout aussi nécessaire de s'entendre sur ce qu'est la pêche artisanale ; comment la distinguer de la pêche industrielle ? Les critères utilisés dans nos pays développés suffisent-ils à la définir correctement ? Et surtout, ces critères s'appliquent-ils à la situation rencontrée dans les Pays en Voie de Développement ? Est-ce simplement un secteur informel par rapport à un secteur structuré (celui de la pêche industrielle) ; quelles sont les interactions entre les deux ? La pêche artisanale peut-elle exister et se développer d'une manière autonome, indépendamment de la pêche industrielle ?

Un effort d'analyse devrait être porté sur le système de rémunération à la part. Les références sont peu nombreuses sur ce sujet et pourtant, à en croire certains, c'est la clé de voûte du système pêche artisanale. Il serait intéressant d'en étudier les aspects divers, de voir à partir d'exemples concrets comment il a évolué dans le temps et l'espace... ; de même, il existe une large sous-évaluation du rôle économique et social de la femme de marin...

Ainsi, une approche plus globale de la filière pêche exige la mise en oeuvre d'un véritable travail pluridisciplinaire ce qui suppose non pas que chaque discipline abandonne un peu de sa personnalité et se noie dans une sorte de nébuleuse intellectuelle mais, qu'au contraire, chacune d'entre elles profite des confrontations mutuelles pour affiner ses outils et ses méthodes d'analyse... Des conditions qui impliquent une probité et une tolérance intellectuelle qui ne vont pas de soi même entre scientifiques...

RÉFÉRENCES

- CHAUSSADE J., 1983. La pêche et les pêcheurs des Provinces Maritimes du Canada. Contribution à l'étude du sous-développement à l'intérieur d'un pays riche - Les Presses de l'Université de Montréal : 303 p.
- CHAUSSADE J., 1985. Marasme de l'industrie des pêches à Terre-Neuve. La Pêche Maritime, n° 1291 : 648-651.
- CHAUSSADE J., CORLAY J.P., 1988. Atlas des pêches et Cultures marines en France. GIP Reclus, Montpellier : 104 p.
- KIRBY M., 1982. Naviguer dans la tourmente ; une nouvelle politique pour les pêches de l'Atlantique- Rapport du groupe d'étude des pêches de l'Atlantique, Ministère des Pêches et Océans, Canada, Ottawa : 168 p.



L'espace halieutique de la baie de Bourgneuf

Carte extraite des «Cahiers Nantais» n° 27 : La baie de Bourgneuf : les formes socio-spatiales de la pêche.
Cartographie I.G.A.R.U.N. (dessin A. Dubois)